
ICANN73 | Forum virtuel de la communauté – Réunion conjointe : GAC et le conseil de la GNSO
Lundi 7 mars 2022 – 16h30 à 17h30 AST

GULTEN TEPE :

Veillez lancer l'enregistrement.

Bienvenue à l'ICANN73 à la séance du GAC le 7 mars à 19 h 30 UTC. Pour des contraintes de temps, nous n'allons pas faire l'appel aujourd'hui, mais la feuille de présence des membres du GAC sera disponible en annexe du communiqué du GAC et dans les procès verbaux des séances.

Je souhaite rappeler aux membres du GAC de bien vouloir indiquer leur présence en mettant à jour leur nom complet et l'organisation qu'ils représentent.

Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, veuillez le taper dans le chat en ajoutant au début et à la fin de la phrase le mot « Question » ou « Commentaire » pour que tous les participants puissent le voir.

Le service d'interprétation sera disponible dans la six langues des Nations Unies plus le portugais. Les participants peuvent sélectionner la langue dans laquelle ils souhaitent écouter ou parler en cliquant sur l'icône d'interprétation situé dans la barre d'outils de Zoom.

Votre micro sera désactivé pendant toute la durée de la séance, à moins que vous soyez dans la file d'attente pour intervenir. Si vous

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

souhaitez parler, veuillez lever la main dans la salle Zoom. Quand vous prendrez la parole, dites votre nom pour l'enregistrement ainsi que la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Parlez clairement et à une vitesse raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos.

Finalement, cette séance, à l'instar de toutes les activités de l'ICANN, est régie par les normes de conduite requises par l'ICANN. Vous trouverez le lien correspondant sur le chat.

Maintenant, je vais passer la parole à la présidente du GAC, Manal Ismail.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Bonjour ou bonsoir, soyez les bienvenus à la réunion du GAC avec la GNSO. Je voudrais commencer en souhaitant la bienvenue à Philippe, Sébastien, Tomslin et tous les membres du conseil de la GNSO et aux collègues du GAC qui participent à cette réunion aujourd'hui. Je remercie Jorge et Jeff de tous les efforts de coordination et de facilitation pendant la période intersession qui a donné l'origine aux sujets que nous allons aborder aujourd'hui.

Mais avant de continuer avec ces sujets, je veux passer la parole à Philippe au cas où il voudrait démarrer cette conversation.

PHILIPPE FOUQUART : Bonjour, bonsoir, bon après-midi à tous. Bonsoir aux collègues du GAC. Merci de votre assistance et d'avoir préparé cet ordre du jour.

Comme d'habitude, nous allons vous présenter les nouveautés avec plaisir sur le travail en cours. Sans doute, vous devez vous rendre compte qu'il y a de activités qui sont encore en cours et nous entendrons vos contributions à cet égard avec plaisir. Nous pouvons avancer avec notre réunion.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Philippe.

Comme vous le voyez sur l'écran, nous avons quatre sujets dans notre ordre du jour en plus d'un dernier sujet qui fait référence à d'autres questions. En premier lieu, il y a l'ODP du SSAD et l'ODP des SubPro, l'utilisation malveillante du DNS, le EPDP et les mécanismes de protection des droit curatifs, puis il y a les questions qui ont trait à l'exactitude et d'autres questions qui peuvent surgir. Je ne sais pas Philippe si vous voulez aborder ici les génériques fermés dans ce dernier point que nous avons marqué sur les problèmes émergents.

PHILIPPE FOUQUART : Merci Manal.

Oui, nous pouvons aborder la question. Je suis conscient du fait que même lorsque nous parlons, je ne sais pas si vous êtes tous au courant de cette question, mais je pourrais faire quelques commentaires là-dessus. D'après la lettre que nous avons reçue tous les deux vendredi, nous pouvons donner notre procès verbal de la part des deux organisations. Pourquoi pas Manal.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Philippe. On était en train de confirmer ceci pour voir le temps nécessaire pour aborder la question. Je crois que nous pouvons passer à la diapositive suivante s'il vous plaît. Je crois qu'il y a un micro ouvert.

Nous allons commencer à aborder l'étape de conception opérationnelle. De la part du GAC, nous voudrions discuter des conclusions de l'évaluation de l'ODA avec le conseil de la GNSO et bien sûr, nous sommes intéressés à écouter les opinions du conseil de la GNSO pour ce qui est des inquiétudes exprimées par le Conseil d'Administration de l'ICANN liées aux conclusions et résultats de l'évaluation de la conception opérationnelle ou ODA, ce que la GNSO voit pour ce qui est de sa fonction pour faire la révision de ces recommandations liées au SSAD au cas où le Conseil d'Administration les rejetait, voir s'il faudrait reconvoquer un PDP ou voir si on pouvait modifier les recommandations dans un groupe plus réduit.

Je ne sais pas si vous avez des commentaires, des réflexions de la part de la GNSO ?

PHILIPPE FOUQUART : Merci Manal.

Je suppose que Sébastien pourra aborder la question et ce serait lui qui convoquerait ce groupe. Je lui passe la parole.

SÉBASTIEN DUCOS :

Moi, je convoque et je préside ce petit groupe, je ne sais pas comment l'appeler.

Pour ce qui est des propos de Philippe sur les génériques fermés, on est dans les premières étapes. Nous avons convoqué un groupe réduit, un petit groupe et cela, compte tenu de la sensibilité que cette question crée. On avait besoin d'experts en la matière dans ce petit groupe pour travailler en dehors du conseil. Nous avons accordé d'avoir un représentant et possiblement un membre suppléant de la part du GAC pour traiter cette question.

Nous avons accordé de convoquer ce petit groupe en premier lieu pour aborder les questions posées par le Conseil d'Administration dès que les résultats de l'ODA ont été publiés. Et nous avons décidé en premier lieu de nous donner le temps suffisant pour réviser l'ODA et nous assurer que tout soit interprété correctement, c'est-à-dire toutes les recommandations qui ont été formulées sur le SSAD, et aussi pour nous assurer que l'ODA n'ait pas omis des aspects centraux dont il aurait fallu tenir compte.

Par la suite, à la lumière de l'inquiétude présentée par le Conseil d'Administration dans sa lettre, nous voulions évaluer si on voulait répondre à toute cela en ce moment ainsi qu'à d'autres consultations ouvertes. On n'est que dans la première étape de ce groupe, on s'est réunis deux ou trois fois. Ce petit groupe doit répondre au questionnaire que nous avons préparé avec des questions pour avoir davantage de précisions. On a eu le temps de réunir ces questions. On voulait le faire avant cette semaine pour pouvoir en discuter avec le

reste du groupe, mais aussi, nous voulions revenir à l'équipe de l'ODA à la fin de cette semaine pour qu'ils sachent quels ont été les résultats.

Nous avons identifié quelques questions de clarification qui ont été envoyées à l'équipe de l'ODA. Nous avons identifié comme je le disais... J'essaie d'être précis et le lis en même temps. J'essaie d'être clair. Nous avons identifié certaines questions qui pourraient ne pas être cohérentes avec les recommandations.

Pardon je veux revenir un peu en arrière. Mais nous avons aussi signalé certains aspects qui n'avaient pas été couverts par l'ODA et pour finir, certains commentaires formulés directement comme réponses aux questions envoyées par le Conseil d'Administration. Par exemple, un des commentaires du petit groupe semblerait être que l'ODA n'a pas donné des informations suffisamment claires pour déterminer tous les aspects ayant trait aux coûts et les bénéficiaires. C'est quelque chose que le Conseil d'Administration à mon avis devrait aborder.

J'essaie de ne pas lire exactement ce qu'il y a dans le document. Nous n'avons pas mené un débat spécifique sur la possibilité de mener à bien un pilote pour le SSAD sans parler de la nature de ce projet pilote. Aussi, de penser quelles seraient ses caractéristiques. Il y a l'intention de prendre cela en considération de manière volontaire ou d'avoir un système de ticket comme pour voir les aspects concernant les consultations, le trafic et les présomptions y afférentes.

Je reste à votre disposition pour toute question que vous voudriez poser.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Sébastien d’avoir partagé toutes ces informations disponibles pour le moment. Il s’agit d’un processus qui vient de commencer. Je voudrais voir s’il y a quelqu’un du GAC qui a des questions à poser à cet égard avant de continuer, s’il y a des commentaires supplémentaires de la part de la GNSO. Je ne vois pas de demande de parole... Nigel.

ROYAUME-UNI : Bonsoir. Merci beaucoup. C’est toujours très bien de parler avec la GNSO.

Les derniers commentaires avaient trait à ce à quoi je réfléchissais, c’est-à-dire avoir un pilote pour voir tous les aspects relatifs aux coûts qui apparaissent en liaison avec le processus de l’ODP qui sont très intéressants. Et je crois que le fait d’avoir un projet pilote serait une très bonne manière d’avancer. Merci beaucoup, merci beaucoup d’avoir fait ce commentaire.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Nigel.

D’autres commentaires ?

PHILIPPE FOUQUART : Si vous me permettez. Merci Manal.

J'allais dire que si les collègues du GAC sont intéressés à avoir plus d'informations détaillées, nous pouvons vous ajouter à la liste de diffusion qui est disponible dans l'espace de la GNSO. Comme nous n'avons pas encore déterminé les prochaines démarches à suivre, toute les options et toutes les opinions sont très importantes pour ce travail qui sera sous la responsabilité du petit groupe.

Merci Manal.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Philippe.

Je crois que maintenant, nous pouvons continuer et aborder une autre étape de la conception opérationnelle. Dans ce cas, on parle des procédures pour des séries ultérieures. Le GAC suit tout ce qui se passe avec la nouvelle série de nouveaux gTLD. Nous avons reçu la vision du conseil de la GNSO sur le fait de voir comment cette étape de conception opérationnelle pourrait capter l'objectif et les analyses indépendantes des coûts et des bénéfices tel que cela est indiqué dans le communiqué d'Helsinki et dans le communiqué du Kobe du GAC. Cette analyse est indépendante des objectifs et elle permettrait au GAC d'offrir un avis supplémentaire avant le lancement d'une nouvelle série de gTLD. En ce sens, comme cela a été mentionné dans le communiqué de l'ICANN70, une telle analyse doit être menée dans ce sens. Le GAC signale que l'étape de conception opérationnelle pourrait fournir la possibilité pour que cette analyse aide le Conseil d'Administration. Quelles sont les opinions du conseil par rapport à tout cela ? Comment le conseil de la GNSO pense-t-il que cela va se

passer ? Et comment réunir l'intérêt public mondial sur le EPDP des SubPro ? Aujourd'hui, on a beaucoup parlé de l'intérêt public mondial. Ceci apparaît encore une fois.

Je vais maintenant faire une pause. Et je vois qu'il y a des mains levées, alors je passe la parole à Jeff.

JEFF NEUMAN :

J'espère que vous m'entendrez bien. J'ai dû me connecter sur mon portable. Je vous demande de m'excuser pour cette modification technique.

Ces questions sont très importantes et je vais permettre aux membres du conseil d'y répondre pour la plupart de ces questions. Je veux dire que par rapport à une question qui a été posée sur une étude que l'ICANN vient de publier sur son site web, je crois que cela a été fait vendredi, pour répondre à cette question de Michael qui a été faite dans la séance de questions et réponses avec l'équipe de direction, l'ICANN a indiqué qu'elle considère que l'étude qui est faite en ce moment concerne cette analyse indépendante des coûts et des bénéfices. Je crois qu'il peut s'agir de la réponse. Je ne pense pas que la GNSO participe à d'autres activités au-delà de cette étude.

J'aimerais bien à un moment donné introduire un thème qui a été en quelque sorte présenté dans la lettre au Conseil d'Administration par le conseil de la GNSO et qui se trouve dans le deuxième ensemble de questions. Je vous cède la parole et quand vous estimerez que c'est pertinent, je parlerai du restant des thèmes à poser.

PHILIPPE FOUQUART : Merci beaucoup Jeff. En ce moment, pour les collègues du GAC, ce serait peut-être intéressant d'avoir une mise à jour sur le cadre initial que nous avons élaboré et rédigé au moyen duquel le conseil de la GNSO révisera l'interprétation de l'ODP pour donner son point de vue à l'équipe chargée du projet et pour voir comment nous pouvons procéder sur les différents points et les différentes pistes de travail incluses dans l'ODP. Ce serait peut-être un point de départ utile pour les collègues du GAC.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui Philippe, c'est bien.

Je lis aussi les interventions du chat. Jorge, le représentant de la Suisse, dit que nous avons lu au début le RFP pour cette étude qui a été mentionné et apparemment, cela ne coïncide pas avec ce que nous avons demandé dans notre avis d'Helsinki. Et Keith dit à Jeff que ce n'est pas un RFP pour une étude mais une étude en soi qui a été publiée. Excusez-moi si je n'ai pas bien compris, mais l'audio s'est entrecoupé à un moment donné. Nigel est d'accord avec Jorge sur le fait que ce qui est publié ne coïncide pas avec ce qui a été demandé par le GAC dans son avis d'Helsinki. Et ce commentaire a le soutien de Finn qui est le représentant du Danemark. Merci Jeff, je vois que vous répondez sur le chat aussi et que vous signalez qu'il s'agit de bonnes questions à poser au Conseil d'Administration.

Est-ce que quelqu'un voudrait faire un commentaire ? Quelqu'un parmi les membres du GAC ? Susan, la représentante des États-Unis, indique qu'ils révisent la portée du RFP pour voir s'il coïncide avec l'avis du GAC. Je remercie la représentante des États-Unis.

PHILIPPE FOUQUART : Pour ce point, si vous me permettez Manal, je suis sûr que les collègues du GAC qui ont participé à la séance sur l'ODP sont au courant de ceci. Mais il est clair et je suis étonné de voir que cet exercice n'ait pas été fait pour tenir compte de tous les points de vue.

INTERPRÈTE : Nous nous excusons, mais parfois, l'audio de Philippe n'a pas suffisamment de qualité pour être interprété de manière appropriée.

JEFF NEUMAN : Votre audio s'est coupé à un moment donné.

PHILIPPE FOUQUART : Ce serait peut-être utile d'expliquer la manière dont on attend que le conseil pondérera les éclaircissements demandés par l'équipe de l'ODP en ce qui concerne les pistes de travail. On pourrait peut-être clarifier comment cela peut être fait du point de vue pratique. Jeff, pourriez-vous faire cela s'il vous plaît ?

JEFF NEUMAN :

Oui, merci. J'ai éteint ma caméra pour voir si cela améliore ma connexion ou mon audio. Excusez-moi de ne pas apparaître en vidéo.

L'équipe de l'ICANN en charge de l'ODP a envoyé un deuxième ensemble de questions au conseil de la GNSO concernant le soutien aux candidats. Cependant, lorsque nous avons examiné les questions dans leur détail, nous voyons qu'elles sont plutôt liées au processus qu'aux questions de fond pour ce qui est du soutien aux candidats. Et la question adressée au conseil de la GNSO était la suivante. Les recommandations des procédures pour les séries ultérieures considéraient que l'équipe de révision de la mise en œuvre travaillerait sur la mise en œuvre et que cette équipe inclurait les questions de politiques si cela allait au-delà de la mise en œuvre.

Et je mentionne cela parce que je crois que cela représente une occasion unique pour que la communauté y compris le GAC, l'ALAC et la GNSO puissent entamer un dialogue à propos de ces thèmes très importants pendant que l'ODP est en cours. Si les débats du GAC, de l'ALAC et de la GNSO donnent lieu à des recommandations supplémentaires, le conseil de la GNSO peut mettre ces recommandations dans le rapport final de ces recommandations sur les procédures pour des séries ultérieures de telle manière que l'on apporte de l'information supplémentaire à propos de tout le travail que nous ferons jusqu'à ce que le Conseil d'Administration analyse ces recommandations finales.

Voilà donc une manière très longue de dire que le conseil analysera les modalités de travail avec la communauté pour aborder des domaines

uniques distinctifs des recommandations et des procédures pour les séries ultérieures même lorsque l'ODP est en cours. Et si nous tenons compte de ce travail, nous espérons que toute la communauté y participera. Bien sûr, nous incluons le GAC et l'ALAC dans cette initiative. Avec cela, ce que je fais, c'est anticiper en quelque sorte ce dont nous allons débattre dans la réunion du conseil mercredi. J'espère que le GAC soutiendra ces mesures à prendre pour ne pas perdre 12 mois pendant que l'ODP est en cours et que nous puissions continuer à travailler sur certains domaines qui sont importants.

Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Jeff. Merci d'avoir signalé cela. Nous en prenons bonne note. Nous prenons note de la réunion du conseil de mercredi et de l'invitation faite aux membres du GAC et de l'ALAC pour présenter nos points de vue. Et nous vous remercions de votre invitation.

Philippe a mentionné une séance sur l'ODP. Je ne sais pas si les collègues du GAC participent parce qu'en général, notre agenda de travail est vraiment serré.

PHILIPPE FOUQUART : Merci Manal. Excusez-moi, la séance a été prévue dans un autre horaire parce que l'horaire était plutôt problématique pour les participants de la GNSO aussi. Cependant, c'est un thème qui sera

expliqué pendant la séance. Je vous demande de nous excuser pour la confusion parce que la séance a été reprogrammée.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Philippe.

Je vois qu'il y a une grande activité sur le chat. Quelqu'un veut faire un commentaire ? Veuillez lever la main. Autrement, nous allons poursuivre notre séance. Je vois que personne ne demande la parole, donc nous allons poursuivre le traitement des thèmes prévus.

Prochaine diapositive.

PHILIPPE FOUQUART : Excusez-moi Manal de l'interruption.

Je voudrais mentionner l'avant dernier point, je crois qu'il est en vert il me semble, parce que je sais que nous ne pourrons pas revenir sur ce thème. Donc je vous demande de m'excuser. Je crois que cela se rapporte à la séance à propos de l'intérêt public mondial. Je sais qu'il y a plusieurs collègues qui ont participé à cette séance, dont Avri. Je crois que la question que nous voyons là est une question vraiment très bonne, surtout par rapport à la question adressée au Conseil d'Administration sur les génériques fermés.

Il se peut qu'il y ait des expériences d'apprentissage résultant de ce cadre et j'en parle à titre personnel parce que nous avons analysé cela au sein du conseil. Mais je crois que c'est extrêmement judicieux

d'inclure cette question des génériques fermés. Et je suis conscient du fait que nous n'avons pas abordé cela au conseil, pas du tout.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Philippe pour votre suivi détaillé de toutes les parties des questions. Nous avons analysés le cadre de l'intérêt public mondial pour première fois aujourd'hui au GAC, nous avons ensuite participé à la séance plénière avec la communauté dans son entièreté et nous avons échangé des idées sur ces thèmes, mais nous n'avons pas encore de position concrète au sein du GAC. Nous ne sommes pas trop loin de votre propre situation. Définitivement, nous allons continuer à analyser l'intérêt public mondial parce qu'il se trouve au centre de nos débats et nous voyons comment nous pouvons bénéficier de cet outil et comment il peut être utile pour notre travail.

Maintenant, nous allons aborder l'utilisation malveillante du DNS. Le GAC continue à s'intéresser à ce thème et nous saluerions une mise à jour de la part du petit groupe de la GNSO qui s'occupe de ce thème-là. Nous voulons savoir aussi à quel moment on considèrerait les contributions des autres parties de la communauté et nous voulons savoir aussi quelles sont les attentes du conseil de la GNSO concernant ce petit groupe qui s'occupe de l'utilisation malveillante du DNS avec des résultats concrets.

Nous avons reçu aujourd'hui de la part de ce groupe de la GNSO qui s'occupe de l'utilisation malveillante du DNS trois questions concrètes

adressées à la communauté toute entière et j'ai partagé ces questions avec tous les membres du GAC. Vous n'avez peut-être pas tous pu lire ce courriel. Je m'arrêterai ici pour que nous puissions réfléchir à ce thème.

PHILIPPE FOUQUART : Merci beaucoup Manal.

Le petit groupe de la GNSO s'est réuni il y a quelques semaines à peine pour faire la diffusion vers le reste de la communauté et recevoir des commentaires à propos de la définition de l'utilisation malveillante du DNS et du travail en matière de politiques concernant cette question.

Pour ce qui est des nouveautés de ce petit groupe, je vais passer la parole à mes collègues parce que c'est eux qui sont les présidents de ce petit groupe au sein du conseil. Je vais donc passer la parole à Mark.

MARK DATYSGALD : Merci beaucoup Philippe. Je ne sais pas si vous êtes tous là, si Paul est là aussi. Mais en tout cas, vous pouvez me corriger si cela s'avérait nécessaire. Je m'appelle Mark Datysgeld.

Nous devons comprendre à quel point se trouve la communauté par rapport à l'utilisation malveillante du DNS dans le processus d'élaboration de politiques de la GNSO. Quels seraient les domaines principaux sur lesquels on pourrait faire des contributions sans créer un processus impossible à finir qui exige du travail pendant de

nombreuses années ? Que pouvons-nous prendre comme facteurs pour favoriser des politiques et des mesures concrètes ?

Nous avons approché différentes parties de la communauté, ce n'est pas l'approche définitive, bien entendu. Nous essayons ici d'attirer l'attention ou l'intérêt de la communauté pour pouvoir débattre de ceci au sein du conseil, que ce soit au sein du petit groupe ou dans le contexte du groupe au complet. En ce moment, nous commençons à peine notre travail, mais je suis convaincu que c'est l'approche correcte. Nous n'allons pas encourager quelque chose qui n'ait pas de sens pour la communauté et nous attendons le point de vue du GAC avec intérêt. Nous voulons interagir avec vous et voir s'il y a certaines parties avec lesquelles il faudrait interagir de manière directe. Nous essayons donc d'avoir une image complète et nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions. Mais pour l'instant, voilà ce que nous sommes en mesure de partager.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Philippe et Mark. Nous prenons note de ce que vous venez de dire, c'est-à-dire le délai des commentaires du 21 mars. Les questions ont été distribuées. Nous verrons s'il y a des commentaires des collègues du GAC.

ROYAUME-UNI : Merci beaucoup.

Merci de cette information. Nous voudrions connaître cette lettre sur l'utilisation malveillante du DNS. Nous suivons cette question avec beaucoup d'intérêt et cela mérite une certaine analyse et bien entendu des réponses non seulement de la part du GAC mais de toutes les autres parties de la communauté multipartite.

Je sais qu'il doit y avoir d'autres conversations cette semaine, il y en aura sans doute, mais une grande partie du débat est concentrée sur les rôles des opérateurs de registre, des bureaux d'enregistrement, des fournisseurs de service internet. Alors ma question serait si ces différents acteurs et ces différents joueurs mèneront un débat à propos de ces questions, s'ils vont y répondre, parce que ces différentes parties concernées ont des droits et des obligations différenciés aussi. Alors ce serait une partie d'une approche holistique.

Merci.

MARK DATYSGALD : Merci Nigel. À moins que quelqu'un d'autre veule faire des commentaires, je vais répondre à cette question. Merci Philippe.

PHILIPPE FOUQUART : Allez-y Mark.

MARK DATYSGALD : Je vais être sincère, nous n'avons pas encore évalué complètement cette question parce que nous avons l'objectif d'essayer de voir ce qui est viable et de ne pas créer de multiples efforts pour la communauté,

c'est-à-dire beaucoup de travail pour la communauté. Nous voulons voir s'il y a une direction générale vue par la communauté. Si c'était le cas, il faudrait l'analyser. Sinon, il y a des démarches bien différentes à suivre et cela se transformera sans doute en une question qui se limitera à évaluer comment on peut utiliser les informations.

Je vois que Paul est là. Paul, n'hésitez pas à intervenir si vous le souhaitez.

Dans ce sens, nous voulons avoir une sensation plus concrète pour savoir où veut aller la communauté. Mes chers collègues peuvent faire des contributions si ma réponse n'est pas suffisante.

PAUL McGRADY :

Je m'excuse d'être arrivé en retard à la séance.

Nigel, je crois que ce que l'on essaie de faire, c'est de voir comment nous pouvons parler entre nous... Pardon ? Je crois qu'il y a eu une interruption. Comment pouvons-nous échanger des informations et éviter d'avoir les mêmes débats sur les mêmes questions et voir si l'on trouve la manière pour que tout soit unifié pour avancer au lieu de rester toujours à la même place. Ce serait peut-être plus amusant si l'on disait : « Voilà, c'est un plan à huit étapes et nous allons finir en avril 2024. » Mais ce n'est pas le cas. On est dans nos premiers pas. Et comme Mark le disait, nous cherchons des contributions, pas des contributions pour les utiliser comme on le faisait avant, mais pour voir si l'on peut détecter des problèmes que l'on puisse aborder. Nous n'allons pas essayer de réparer l'univers. On va voir s'il y a d'autres

choses plus complexes que nous pourrions arranger. La bonne nouvelle, c'est que nous trouvons des points communs, cela, c'est vrai, à partir de cette contribution. Faites-nous confiance, Nigel.

ROYAUME-UNI : Oui, je vous fais confiance. Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Mark. Merci Nigel d'avoir posé cette question.

Quelque chose d'autre sur l'utilisation malveillante du DNS avant de passer à d'autres questions ? Dans ce cas, nous passons maintenant aux protections pour les OIG. C'est une question très importante de longue date pour le GAC. Les OIG sont reconnues comme étant légalement uniques et nous savons que le processus doit continuer. Nous espérons que l'on puisse arriver à une résolution positive dans le PDP en cours. Nous avons décidé de conserver cette question dans notre ordre du jour parce que Philippe, on voulait savoir si vous pensez qu'il pourrait y avoir des difficultés pouvant apparaître au fur et à mesure que l'on progresse.

PHILIPPE FOUQUART : Merci Manal.

Je crois que l'équipe va vers l'élaboration du rapport final. Alors je vais passer la parole à mon collègue qui est en charge de cette question et qui pourra peut-être vous donner des informations plus précises à cet égard. Voyons voir s'il est là et s'il peut prendre la parole. Il n'est peut-

être pas là. Je vois que Brian est là ; peut-être qu'il pourra nous donner des informations.

BRIAN BECKHAM :

Vous m'entendez ? OK.

Je ne sais pas s'il y a un autre collègue qui peut intervenir, mais je peux vous dire qu'avec Chris Disspain à la présidence, on abordait cette question et on est en train de faire le rapport final. Le travail continue, mais je crois que nous pouvons dire que nous sommes arrivés à des solutions intermédiaires. Et nous avons les doigts croisés pour pouvoir vous informer en temps opportun des résultats de notre travail. Mais pour l'instant, le travail est en cours.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :

Merci Philippe, Brian et Chris aussi. Ici dans le chat, on reconnaît votre travail. Dans quelques jours, on communiquera encore une fois pour voir s'il y a des commentaires supplémentaires des collègues du GAC.

S'il n'y a plus de commentaires, nous vous remercions d'avoir abordé cette question de la protection pour les OIG. Et nous passons maintenant à la section des divers.

Ici, il y a certaines questions que nous avons incluses et que nous pourrions éventuellement traiter.

L'exactitude des données d'enregistrement. Je ne sais pas s'il y a un autre thème de discussion. Comme Philippe l'a bien dit, nous avons reçu une lettre, je ne sais pas si c'est aujourd'hui ou hier. Cette lettre était liée à la question de l'exactitude. L'exactitude est une des questions que nous voulions débattre avec le Conseil d'Administration pendant notre réunion bilatérale. Et le fait de partager cette information nous a permis de recevoir des réponses initiales. Je les ai distribuées aujourd'hui aux collègues du GAC. Je serai reconnaissante si vous voyez cette information de voir le courriel, de le digérer et de voir ce que nous avons abordé avec eux. Je crois qu'on doit aborder la même question avec le Conseil d'Administration, à savoir le même type d'orientation ou la même réponse.

Je présente la question ici et avec plaisir j'écouterai les commentaires de la partie du conseil de la GNSO ou des collègues du GAC s'ils le souhaitent. Sinon, on peut passer à un autre sujet. Des réflexions initiales ?

COMMISSION EUROPÉENNE : Merci Manal. Je serai brève.

Justement parce que vous avez mentionné la question de l'exactitude, je voulais signaler que les questions que nous pensions débattre et présenter au Conseil d'Administration étaient liées plutôt à la question des données d'enregistrement qui sont déficientes plutôt qu'avec l'exactitude des données d'enregistrement. Nous avons parlé de l'accès aux données d'enregistrement suivant ce qui est dans les contrats en termes d'exactitude. Si je peux partager ma réaction

initiale à ce message, voilà ce que je pourrais dire aux collègues de la GNSO.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Velimira d’avoir partagé vos premières idées et vos pensées sur ce point.

Je voudrais savoir s’il y a d’autres interventions au sujet de l’exactitude des données d’enregistrement. Autrement, j’espère que les collègues du GAC – et je sais que Philippe a discuté de cela aujourd’hui avec le Conseil d’Administration – liront ce texte pour être préparés pour notre réunion de jeudi.

Je crois que nous avons un dernier thème à discuter ici. Philippe et moi, nous avons reçu une invitation du Conseil d’Administration adressée au conseil de la GNSO et au GAC pour que nous évaluions un accord pour avancer sur la question des génériques fermés. Le Conseil d’Administration s’est proposé aussi pour une facilitation du dialogue et pour la formulation d’un cadre faisable pour que l’on puisse gérer la question des candidatures concernant des génériques fermés. Même s’il y a eu un accord initial, il faut considérer cela par le processus d’élaboration de politiques pertinent de la GNSO et il faut aussi informer la communauté de l’ICANN dans son ensemble de cela, ce qui implique d’autres parties de la communauté.

La lettre souligne aussi qu’il y a un document préliminaire pour définir un cadre sur lequel on travaille pour proposer quelque chose de plus

concret, une solution pour les jours à venir. Alors Philippe, j'espère que nous pourrions travailler sur cela et que nous aurons sous peu quelque chose à partager avec la communauté. J'espère que la communauté pourra l'analyser.

PHILIPPE FOUQUART :

Oui, merci.

Vous avez dit et c'était quelque chose qu'on avait partagé seulement avec le conseil, je crois que c'était vendredi soir, donc il est encore trop tôt pour définir les mesures à prendre. Voilà ce que je veux dire. Il y a eu des interactions informelles et je sais qu'il y en a parmi nous qui veulent interagir et participer. Je vois en même temps qu'il y a certaines interrogations par rapport au cadre qui est proposé dans cette lettre ainsi que sur l'assistance que le Conseil d'Administration pourrait offrir.

Et maintenant, je vais parler à titre purement personnel puisque cela n'a pas été discuté dans le conseil.

Je crois que cette question a été abordée dans un PDP et je crois que certaines personnes au sein de la GNSO ont analysé cette question.

INTERPRÈTE :

Nous nous excusons mais l'audio de Philippe n'a pas un volume suffisant pour qu'on puisse l'interpréter de manière exacte.

PHILIPPE FOUQUART : Je crois que nous voulons nous assurer de pouvoir parvenir à cet objectif dans un délai raisonnable. Voilà de manière très générale ce que je peux vous dire. Cela n'a pas été analysé au conseil, comme je vous l'ai dit. Je ne sais pas si Jeff voudrait ajouter quelque chose puisqu'il est le coprésident de ce PDP.

JEFF NEUMAN : Oui, bien sûr. Merci Philippe. J'ai écrit quelque chose sur le chat, mais je veux le dire aussi.

Dans cette initiative des procédures pour des séries ultérieures, nous avons parlé à différentes reprises des génériques fermés. Ceci dit, je ne suis pas très sûr que le résultat soit différent de celui que nous avons eu auparavant, au moins pour les procédures pour les séries ultérieures. Mais nous avons cet espoir que le Conseil d'Administration limitera l'approche ou la portée du groupe de telle manière que certaines questions qui ont écarté l'attention de l'équipe qui s'occupe des procédures pour les séries ultérieures pour que l'équipe puisse y travailler. Il y a des gens qui ne veulent pas de génériques fermés, pas du tout, il y a des gens qui ne veulent pas de restrictions du tout dans les candidatures et il y a un autre groupe qui est fortement aligné sur l'avis du GAC concernant les génériques fermés et leur légitimité pour ce qui est de l'intérêt public.

Or, comme ceci ne dévie pas trop par rapport aux positions originales, il est difficile de parvenir à un accord. Il aurait mieux fallu que le Conseil d'Administration nous envoie une lettre en limitant l'approche de nos prochaines réunions pour les débats et pour nous indiquer de

chercher les moyens pour que les candidatures puissent répondre de manière légitime à l'intérêt public général de telle manière que l'on évite ce type de position antagoniste entre ceux qui disent qu'il ne faudrait pas qu'il y ait de génériques et ceux qui disent que les candidatures devraient être complètement ouvertes pour les génériques fermés et que l'on trouve un point de convergence. Je crois qu'on pourrait y parvenir, espérons-le, lorsque nous aurons reçu un document sur l'approche que le personnel rédige en ce moment. Or, nous devons travailler avec un délai limité avec une cible concrète et présenter des résultats concrets.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Philippe et Jeff.

En premier lieu, je veux dire que nous sommes d'accord avec Philippe. Nous n'avons pas analysé cette question au sein du GAC. Nous devrions répondre à la lettre que nous avons reçue après l'avoir analysée avec les collègues du GAC dans la séance de demain. J'ai partagé cette lettre avec les membres du GAC, mais je peux comprendre qu'ils n'aient pas pu la voir. Donc je vous demande de m'excuser d'avoir anticipé en quelque sorte le contenu de la séance de demain.

Philippe et moi-même avons eu des dialogues informels au début et nous nous sommes mis d'accord pour dire qu'en principe, si cette initiative était mise en œuvre, on devrait se mettre d'accord sur un

moyen terme. Il est clair que les positions extrêmes n'ont pas présenté de conclusion sur les procédures pour les séries ultérieures, donc le moment est venu de trouver un point intermédiaire. Je crois que c'est le mérite qui se trouve derrière l'initiative du Conseil d'Administration et j'espère que s'il le faut, le Conseil d'Administration pourra nous indiquer les mesures à prendre. Comme Jeff l'a dit, nous attendons le document pour définir ce cadre et cette portée. Je suis optimiste à cet égard et nous ferons parvenir les conclusions de nos séances de débat sur ce thème qui auront lieu demain.

PHILIPPE FOUQUART : Merci beaucoup Manal.

Je veux vous remercier de la franchise de notre dialogue et je veux dire que nous devons respecter le temps imparti pour cette séance. C'est pourquoi nous n'allons pas continuer à traiter ce thème. Mais nous espérons que ce document de définition de la portée puisse clarifier un peu la situation. Et nous répétons que l'on a fait de notre possible, on a fait des grands efforts au sein de ce PDP.

Merci beaucoup Manal.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Philippe. Merci Jeff bien sûr de votre participation.

Quelqu'un voudrait faire un commentaire sur ce point de l'ordre du jour ? Bien sûr, s'il y a des personnes du GAC qui s'occupent de ce

thème, je les invite à participer. Si ce n'est pas le cas, je crois que nous pouvons conclure cette séance.

PHILIPPE FOUQUART : Je crois que oui. Merci beaucoup Manal. Merci aux collègues du GAC de cette séance qui a été très productive, comme toujours. Nous espérons pouvoir continuer à travailler ensemble pour ce qui est de ce dernier point de l'ordre du jour.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci à tous les collègues du conseil de la GNSO et un remerciement particulier pour Jeff et Jorge qui font toujours de leur mieux pour que nos séances soient interactives. Nous remercions les collègues du GAC.

Je vous rappelle que nous commencerons demain à 9 h du matin heure de San Juan avec notre séance bilatérale avec la ccNSO. Si quelqu'un n'a pas pu participer aux séances d'aujourd'hui, vous êtes invités à la séance d'une demi-heure avec l'équipe de direction du GAC à 11 h 30 UTC. Merci beaucoup à vous tous. Je vous souhaite une bonne fin de journée. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]